



Cofinancé par
l'Union européenne

place

plateforme
de coopération
pour l'emploi culturel



DISPOSITIF PLACE

-

Conception d'un outil de capitalisation pour l'accompagnement des projets artistiques hybrides

APPEL A CONSULTATION

L'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde, en sa qualité de contributeur du dispositif PLACE porté par le Département de la Gironde, lance cet appel à consultation.

1 - Présentation de l'iddac - agence culturelle du Département de la Gironde

L'iddac – agence culturelle du Département de la Gironde - association à but non lucratif régie par la loi 1901, a pour objectif, sous l'égide du Département de la Gironde, de contribuer au développement de l'activité culturelle et artistique au plan départemental, en tenant compte de ses disparités territoriales. Son action porte sur le spectacle vivant et plus généralement sur l'ensemble du champ artistique et culturel.

Les principes d'intervention se définissent dans le cadre de partenariats conclus avec les équipes artistiques, les structures culturelles girondines et les collectivités.

Le projet de l'agence fédère ainsi les énergies au bénéfice de l'aménagement du territoire, du soutien à la création, de l'accessibilité aux pratiques culturelles, de l'apport en connaissances, de la mise en

réseau, du travail d'observation et d'analyse, de l'aide à la décision, de la structuration, du dialogue entre collectivités et acteurs culturels sur le terrain...

Ses piliers d'intervention mais aussi sa capacité à expérimenter et à innover en font un outil de prospective et de développement en lien avec les acteurs du territoire girondin et en phase avec les évolutions du secteur artistique et culturel. Qui dit expérimentations, dit souplesse, réactivité, mais aussi prise de risque, qu'il s'agisse de s'aventurer sur de nouveaux territoires de création, d'imaginer des dispositifs, d'innover dans ses pratiques.

L'iddac est organisée autour de 3 pôles d'activités qui déploient leurs actions en transversalité : le pôle création et économie de la création, le pôle médiation artistique territoriale, le pôle Ingénierie et ressources territoriales.

Depuis 2015, année de lancement, l'iddac est engagée dans le dispositif Place sur plusieurs missions évoluant en fonction des différentes versions : mise en œuvre des ateliers de développement de compétences, production d'une veille informationnelle, animation du Pôle d'Accompagnement Professionnel, accompagnement personnalisé d'une sélection des participants, mise en œuvre d'ateliers de co-développement pour les tuteurs.

Dans le cadre de la convention quinquennale 2023-2027 qui lie l'iddac au Département, la fiche-action 10 « Innovation et Économie de la culture – Accompagnement culturel des territoires » stipule la poursuite de cet engagement dans le dispositif PLACE, au titre d'une mission plus large de soutien à l'économie de la culture.

*« Dans une logique de **soutien à l'économie de la culture**, l'iddac accompagne des entrepreneurs culturels avec les outils de l'économie sociale et solidaire, « secteur » dont dépendent environ « 35 000 entreprises culturelles » (Bernard Latarjet « Rapprocher la culture et l'ESS »). De ce fait, l'agence contribue aux dynamiques de structures pilotant des dispositifs d'accompagnement à la mise en place et à la structuration d'activités liées au champ culturel et artistique comme par exemple le Dispositif Local d'Accompagnement piloté par l'Ifaid, l'accélérateur de projets conduit par le Forum du Rocher de Palmer, le dispositif PLACE (PLAteforme de Coopération pour l'Emploi culturel) ou la Fabrique à initiative d'ATIS... [...] Dans son rôle de facilitateur, l'iddac a animé un Pôle d'accompagnement professionnel constitué de structures pluridisciplinaires « têtes de réseaux » dans le cadre des différentes versions du dispositif PLACE porté par le Département de la Gironde en faveur du soutien à l'emploi des artistes et des professionnels de la culture et soutenu par le Fonds Social Européen. L'enjeu est aujourd'hui de générer de l'interconnaissance et de la montée en compétence collective auprès d'une **communauté d'acteurs de l'accompagnement élargie** dont les membres portent des valeurs de coopération, solidarité, soutenabilité des modèles économiques, mise en capacité des individus... »*

Plus d'informations sont à retrouver dans les Rapports d'activités de l'iddac sur notre site internet : iddac.net.

2- Présentation du dispositif PLACE

PLACE, (PLAteforme de Coopération pour l'Emploi culturel) a pour objectif de soutenir l'emploi culturel en accompagnant les professionnels du secteur de la culture et de la création. Ce dispositif, initié et animé par le Département de la Gironde en lien avec le Pôle emploi, est inscrit dans le Pacte Territorial d'Insertion 2019-2021 et bénéficie du soutien du Fonds Social Européen.

PLACE s'inscrit dans la continuité des actions développées par le Département de la Gironde depuis 2006 et s'adresse aux professionnels de l'art et de la culture (arts plastiques, musiques actuelles, spectacle vivant, audiovisuel, etc.) demandeurs d'emploi, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et à l'activité durable, et souvent en situation de pluriactivités. Son but est d'agir sur les parcours individuels, sécurisant les situations tout en s'appuyant sur les ressources du milieu professionnel.

Cette prochaine version du dispositif se déroule sur les trois années 2023-2024-2025. Elle propose à 180 personnes de suivre un accompagnement organisé autour de plusieurs temps : des rendez-vous individualisés, des temps collectifs pour une montée en compétences nécessaire au développement d'une activité artistique, des tutorats.

Mobilisant les politiques départementales en faveur de l'insertion, de la culture et du développement territorial, le dispositif PLACE réunit un ensemble d'acteurs en faveur de l'emploi culturel (Pôle emploi Spectacle, associations, entreprises...).

L'iddac est associée à ce dispositif par :

- La contribution à l'accompagnement des participants par :
 - o La mise en place d'ateliers de développement de compétences ;
 - o La facilitation d'accès à son programme de Parcours Apprenants ;
 - o L'envoi régulier d'une veille d'opportunités professionnelles.
- La contribution à l'animation de la communauté des acteurs de l'accompagnement (ComAc)
- La contribution à l'animation de tuteurs par la mise en place d'ateliers ressource.
- La participation aux instances de pilotage sous la responsabilité du Département.

Les ateliers de développement de compétences sont mis en place afin d'accompagner, sur des thématiques précises, les participants au dispositif dans la réalisation et la consolidation de leurs démarches et projets professionnels.

3- Présentation de la ComAc

La **ComAc (Communauté des Acteurs de l'accompagnement)** est une communauté professionnelle réunissant des structures ressources engagées dans l'accompagnement des porteurs de projets culturels et créatifs sur le territoire girondin. Elle est née de l'évolution du Pôle d'Accompagnement Professionnel (PAP) du dispositif PLACE, et est aujourd'hui animée par l'iddac – agence culturelle du Département de la Gironde – dans le cadre du dispositif PLACE 2023-2025.

Elle rassemble des « têtes de réseau » représentatives de différentes disciplines artistiques et secteurs culturels, reconnues pour leur expérience en matière d'accompagnement à la professionnalisation.

De son engagement dans le dispositif PLACE, la ComAc :

- Contribue à sensibiliser largement les acteurs artistiques et culturels à la nécessité d'une solidarité en faveur de la valorisation des parcours professionnels des personnes relevant des métiers artistiques, éloignées de l'emploi ;
- Contribue, par l'échange de pratiques, la réflexion et l'action, à favoriser le développement de nouveaux modes de coopération entre acteurs d'horizons diversifiés (acteurs publics/acteurs privés, économie, social, culture).

Dans le cadre de la co-construction d'un prototype d'accompagnement destiné aux projets dits "hybrides", les structures membres de la ComAc s'engagent à collaborer dans un esprit de co-développement et de coopération active. Elles mobilisent et partagent leurs ressources (informations, méthodes, réseaux...) au service du projet commun, approfondissent la connaissance mutuelle de leurs expertises respectives, et croisent leurs analyses sur les projets accompagnés. Ce travail collectif repose sur l'échange de bonnes pratiques, la mise en commun des difficultés rencontrées, et la formulation de pistes concrètes pour améliorer les approches d'accompagnement adaptées à l'interdisciplinarité.

La ComAc incarne ainsi une communauté apprenante et solidaire, inscrite dans une vision à long terme de soutien structurant à l'écosystème culturel local.

3- Contexte et objet de la consultation

Dans le cadre du dispositif PLACE 2023-2025, sept structures culturelles girondines – Krakatoa, De la Neige en Été, La Manufacture CDCN, Co, ALBA International (LABA), D'Asques et d'Ailleurs, Co-actions – réunies au sein de la **ComAc (Communauté des Acteurs de l'accompagnement)**, ont été mobilisées par l'iddac, en sa qualité d'animateur, pour engager une **recherche-action dédiée à l'accompagnement des projets artistiques dits « hybrides »**, c'est-à-dire relevant de l'interdisciplinarité.

Ces projets, à la croisée de différentes disciplines artistiques, secteurs professionnels et logiques de création, posent de nouveaux défis en matière d'accompagnement. En réponse, la ComAc – composée d'acteurs aux expertises complémentaires – a engagé une dynamique de coopération basée sur l'échange de pratiques, l'identification des besoins des porteurs de projets, et l'expérimentation de modalités d'appui adaptées. Plusieurs **ateliers collectifs**, menés entre novembre 2024 et juillet 2025 (dont deux restent à venir), ont permis de poser les fondations d'un **prototype d'accompagnement** articulant ressources, méthodologies et principes d'action. Ce travail a été enrichi en 2025 par l'implication ponctuelle de partenaires associés (Réseau 535, Agence L'A, Direction de la culture du Département, La Fabrique Pola, Rocher de Palmer), renforçant ainsi l'ancrage territorial et la diversité des regards.

Le **présent appel à consultation** vise à concevoir un **outil de capitalisation** valorisant ce processus de conception collective et en prolongeant la portée. L'outil devra documenter, structurer et transmettre les enseignements issus des ateliers de la ComAc, tout en contribuant à l'approfondissement des réflexions engagées, notamment sur les enjeux spécifiques de l'hybridité et sur les leviers de financement et d'accompagnement.

L'intervention attendue vise à :

1. **Valoriser** le travail collaboratif mené par la ComAc, en mettant en récit les étapes, les enseignements et les dynamiques de coopération à l'œuvre ;
2. **Approfondir** le prototype existant, en documentant les besoins spécifiques des porteurs de projets hybrides et en identifiant des pistes concrètes, notamment sur les aspects financiers, techniques et juridiques.

L'outil devra être appropriable par les **professionnels de l'accompagnement**, en particulier les tuteurs mobilisés dans le dispositif PLACE, mais plus largement par tout acteur engagé dans des démarches de soutien aux porteurs de projets culturels hybrides.

Contenus attendus

- Rappeler et mettre en récit **les enjeux liés à l'hybridité** dans les projets artistiques (présentation historique, esthétique, politiques publiques, ...)
- **Structurer les éléments constitutifs du prototype** ayant pour objectif d'accompagner les porteurs de projets dits "hybrides" (principes, ressources, pratiques repérées, ...)
- **Réaliser un benchmark** au regard de pratiques d'accompagnement déjà existantes au niveau national voire international notamment sur les volets de l'ingénierie financière, du juridique, de la technique et de la structuration professionnelle.

Un temps de rencontre avec la ComAc est à prévoir le **17 juin** ou le **08 juillet**, afin d'échanger autour des orientations de l'outil et de poursuivre la démarche collaborative inhérente à la communauté.

4- Montant de la consultation

Cette consultation est réalisée pour un montant global de 5 000 € HT (cinq mille euros Hors Taxe).

Les paiements dus au titre de la présente consultation seront effectués sous réserve de constatation du service fait, sur présentation d'un RIB et d'une facture, et selon l'échéancier ci-dessous :

- 50 % à l'issue du temps de rencontre avec la ComAc (du 17 juin ou 08 juillet)
- 50 % à la remise du livrable tel que précisé à l'article 5

5- Format et délais de remise de l'outil de capitalisation, objet de l'appel à consultation

Formats :

- Le ou les livrables seront restitués par le candidat au format PDF avec 5 impressions papier.

Mentions obligatoires / Logos :

Les informations suivantes devront figurer sur l'outil de capitalisation quel que soit le support (Impression ou numérique) :

- Outil de capitalisation réalisé dans le cadre du dispositif PLACE 2023-2025 - Contribution à l'accompagnement professionnel.
- Un bandeau de logos élaboré pour le dispositif Place. Ce bandeau sera délivré par le pôle communication de l'iddac.

Restitution de l'outil finalisé :

Date limite de remise de l'outil de capitalisation version numérique et papier : **7 novembre 2025**

6- Modalités et calendrier de réponse à l'appel à consultation

Tout candidat devra présenter une proposition intégrant les contenus suivants :

- **Une note technique** détaillant le contenu, les outils et la méthode pédagogique relatifs aux thématiques spécifiées dans « Les attendus de la consultation » ;
- **Une note financière** détaillée (précisant le régime de TVA) ;
- **Un planning** prévisionnel ;
- **Le CV** du ou des intervenant.e.s ;
- Une sélection de **références significatives**.

7- Modalités d'envoi des candidatures

Les candidats devront transmettre leur dossier de réponse **le 13 juin 2025 au plus tard à 12h00** :

Soit par voie postale sous pli cacheté à l'adresse suivante :

iddac - agence culturelle du Département de la Gironde
à l'attention de Alexandra Saint-Yrieix
Pôle Ingénierie et Ressources Territoriales
51, Rue des Terres Neuves
CS 60001
33 223 BÈGLES Cedex

Soit par voie électronique, sous la forme d'un seul document sous format PDF daté, signé et scanné à l'adresse suivante :

alexandra.saintyrieix@iddac.net

Les participants à l'appel à consultation seront informés des propositions retenues à partir de la semaine du 16 juin 2025.

8- Modalités de jugement des offres

40% prix de la prestation
30% qualité de la réponse
30% qualité du ou des intervenants

Après un premier examen des offres, l'iddac pourra engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté l'offre la plus intéressante.

A l'issue de ces dernières, après confirmation par chaque candidat rencontré des modifications éventuelles de son offre, l'iddac choisira l'offre la plus avantageuse selon le/les critère(s) pondéré(s) défini(s) précédemment.

9- Publication

La présente consultation est disponible sur le site de l'iddac et peut être transmise par mail après une demande adressée à :

alexandra.saintyrieix@iddac.net

10- Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'iddac au contact suivant :

Alexandra SAINT-YRIEIX

Directrice déléguée - Pôle Ingénierie et Ressources Territoriales

alexandra.saintyrieix@iddac.net

05 56 17 36 29